

ABIDJAN-POPULAIRE : AU-DELÀ DES APPARENCES

Annie MANOU-SAVINA
Alain DUBRESSON

A l'échelle ouest-africaine, Abidjan présente tous les caractères d'une véritable métropole. L'agglomération, composée de 10 communes dont la surface atteint 54 000 ha, dont 8 700 ha d'étendues lagunaires, compte probablement 2,2 millions d'habitants en 1984, soit près du quart de la population du pays, concentre 52 % des revenus monétaires nationaux et fournit environ 70 % de la valeur ajoutée des secteurs secondaires et tertiaires modernes. Ce relatif gigantisme est d'abord le produit d'une stratégie de développement qui, dès 1960, a confirmé et accentué l'intégration de l'économie ivoirienne dans le marché mondial, par la promotion et le soutien de l'agriculture d'exportation et l'appel à la main-d'œuvre et aux capitaux étrangers. Cette option fondamentale et les règles du jeu qui en dérivent ont provoqué la concentration des activités et des hommes autour d'un remarquable outil portuaire, poumon des échanges avec l'extérieur, périodiquement amélioré. A l'ouverture du canal de Vridi, en 1950, Abidjan a moins de 50 000 habitants ; on en dénombre 330 000 en 1965, 550 000 en 1975, probablement 2,2 millions en 1984, soit respectivement 9,6 %, 15,7 %, et 22,4 % de la population du pays. Sur cette lancée, la capitale économique (1) ne comptera pas moins de 3,5 millions de citoyens en 1990, peut-être même 4 millions, si le taux de croissance démographique annuel, environ 10 %, toujours nourri par l'afflux des migrants nationaux et étrangers, se maintient. La ville regroupera alors le tiers des habitants de la Côte d'Ivoire.

Trop souvent présentée dans les écrits et les discours officiels, comme la « perle des lagunes » et le référent urbanistique africain modèle, l'agglomération abidjanaise est certes caractérisée par une abondance de signes et de volumes relevant d'une architecture moderne étrangère appréhendée comme le symbole de « l'occidentalisation du pays ». Faut-il pour autant assimiler la ville à une simple reproduction lointaine des cités d'Occident ? En privilégiant comme thème « Abidjan-populaire », les praticiens et chercheurs qui ont contribué à la confection de ce dossier ont voulu montrer, par le choix de la ville et de la vie du plus grand nombre, qu'il fallait aller au-delà des apparences paysagères remarquables. A trop s'attarder sur le « Petit Manhattan », d'ailleurs trompeur, des tours et des immeubles surgissant du Plateau, on finit par occulter les processus d'urbanisation et les pratiques quotidiennes des 70 % d'Abidjanais vivant dans les cours communes, en habitat sur lotissement administratif ou juridiquement précaire.

Les praticiens qui ont suivi la planification urbaine d'un État centralisé et interventionniste mettent l'accent à la fois sur l'ampleur et la diversité des actions menées de longue date et sur l'insuffisance permanente (et inévitable ?) de l'offre publique en terrains à bâtir et en logements, dont le corollaire est le développement rapide d'une ville illégale regroupant aujourd'hui le quart de la population abidjanaise. Légale ou illégale, la ville populaire reste celle construite par les citoyens, lesquels, propriétaires ou locataires, sont dans un état de précarité, au mieux d'incertitude, face à l'action normative de l'État aménageur. Quel que soit le statut juridique, l'habitat populaire abidjanais ne peut être réduit à l'image misérabiliste du bidonville : il y a bien des baraques édifiées sur les versants à forte pente ou dans les dépressions et cuvettes à potopoto, mais les constructions sont pour la plupart en dur (parpaings de ciment) et de nombreux quartiers illégaux sont indifférenciables des quartiers lotis par l'administration. C'est donc sur les caractères et la dynamique de cet habitat, sur les actions étatiques d'aménagement, sur les réponses et la condition quotidienne des citoyens que les chercheurs ont insisté afin de souligner que la marginalité est sans doute moins dans la ville des cours que dans celles des tours, et que le contrôle de cet espace urbain populaire n'est pas uniquement un problème technique mais aussi, et surtout, un immense enjeu social.

L'INADES (Institut Africain pour le Développement Économique et Social — 08 BP 8 — Abidjan 07), qui a chaleureusement accueilli les participants aux réunions préparatoires, a assuré la coordination et le suivi du dossier.

(1) Depuis le 21 mars 1983, Yamoussoukro est la capitale administrative et politique de la République de Côte d'Ivoire.

CITÉS AFRICAINES AFRICAN CITIES



N°2 janvier - mars 1985

FR 50 - zone CFA 2.500

B17.797 → B17.812 ed1